

Vidéo 2

Établir ses objectifs et son horizon de placement

Obligations

Les obligations sont des prêts accordés à une société ou à un gouvernement pour leur permettre de lever des fonds, souvent en échange d'un paiement d'intérêt. Cela s'apparente à une reconnaissance de dette. Les obligations ont habituellement un cycle de vie prédéterminé et finissent par arriver à échéance, après quoi l'emprunteur remboursera le capital au prêteur. Les obligations sont généralement considérées comme des placements à faible risque.

Objectifs à long terme

Il s'agit d'objectifs qu'un investisseur souhaite atteindre dans un avenir lointain, c'est-à-dire dans une période de dix ans ou plus. Compte tenu de l'horizon de placement à long terme, il est envisageable de constituer en grande partie – ou même en totalité selon le degré de confiance – un portefeuille de placements plus risqués, comme les actions, en contrepartie d'un potentiel de rendement supérieur.

Objectifs à moyen terme

Il s'agit d'objectifs qu'un investisseur souhaite atteindre dans une période de trois à cinq ans. Compte tenu de l'horizon de placement à plus long terme, il est envisageable de constituer en partie un portefeuille de placements plus risqués, comme les actions, en contrepartie d'un potentiel de rendement supérieur.

Objectifs à court terme

Il s'agit d'objectifs qu'un investisseur souhaite atteindre dans un avenir immédiat, généralement au cours des prochaines années. Pour l'atteinte d'un objectif à court terme, un investisseur devrait seulement envisager des placements très sûrs. Des placements plus risqués pourraient entraîner une perte d'argent qu'un investisseur pourrait ne pas avoir le temps de récupérer, mettant ainsi en péril l'atteinte de son objectif.

Vidéo 2

Établir ses objectifs et son horizon de placement (suite)

Actions

Une action représente la propriété partielle d'une société. Les actions sont généralement considérées comme des placements à risque plus élevé qui offrent un meilleur potentiel de rendement à long terme.

Horizon de placement

En matière d'investissement, l'horizon de placement désigne la durée pendant laquelle un investisseur a l'intention de conserver ses placements. En règle générale, plus l'horizon de placement est long, plus l'investisseur est en mesure de prendre des risques à l'égard de son portefeuille afin d'obtenir des rendements supérieurs.